

I. INTRODUCTION

Le présent rapport poursuit l'objectif d'exposer les travaux menés par la Commission consultative des Arts plastiques en 2012.

2012 fut marquée par le renouvellement de la composition de l'Instance. La Commission consultative des Arts plastiques, telle qu'elle est définie dans le décret du 10 avril 2003¹ et ses arrêtés d'application, a été mise en place pour la première fois en 2007. Le bilan général qui peut être dressé à l'issue de cette période se révèle positif et augure des perspectives encourageantes pour le secteur des Arts plastiques. En effet, en l'espace de 5 années², avec l'appui du Service des Arts plastiques, la Commission a enrichi ses débats, affiné sa jurisprudence et sa méthodologie d'examen des dossiers (notamment par l'organisation de visites plus régulières sur le terrain), mené des débats de fond qui ont permis de dégager les bases nécessaires à la rédaction d'un projet de décret, élaboré des formulaires électroniques pour faciliter le dépôt des dossiers de demande de subvention, etc. Le caractère constructif des échanges entre les membres et l'implication dont ces derniers ont fait preuve ont contribué significativement à ce résultat.

Le rapport est également mis à profit pour présenter les soutiens qui sont délivrés dans le secteur de la mode et du design et les activités du Service des Arts plastiques. Celui-ci poursuit, depuis le mois d'août 2012, sa réorganisation et son parcours sous l'autorité de Jean-Philippe Van Aelbrouck.

II. LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS PLASTIQUES: COMPOSITION, MISSIONS ET PRINCIPAUX DEBATS

1. Composition

1.1. Introduction

La nouvelle commission fut mise en place en septembre 2012 après la désignation des différents candidats.

La majorité des membres sortants ont souhaité poursuivre leur participation aux travaux de la Commission. Ils ont donc postulé à nouveau. Trois nouvelles personnalités ont rejoint la Commission :

- Madame Kuntz Moureau (critique d'art),
- Madame Denise Biernaix (responsable de la galerie 'Les Drapiers'),
- Monsieur Eric Van Essche (Directeur à l'ISELP).

Trois autres l'ont, par contre, quittée (Mesdames Marie Gybels et Arlette Lemonnier ainsi que Monsieur Daniel Vander Gucht). L'occasion de nous est donnée de les remercier pour le travail que ces membres ont investi dans les travaux de la Commission.

Parallèlement, les membres ont choisi de renouveler leur confiance en Michel Dalemans (Président sortant) et Jacky Legge (Vice-président sortant). Ils ont donc été réélus.

¹ : Décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis œuvrant dans le secteur culturel, Arrêté du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis œuvrant dans le secteur culturel

² : Les mandats sont d'une durée de 5 ans. Chaque membre peut cumuler deux mandats consécutifs.

1.2. Liste des membres

1.2.1. Les membres avec voix délibérative

1) Professionnel dont l'activité consiste en tout ou en partie en la création d'œuvres plastiques:

- **Michel CLERBOIS**

2) Professionnels exerçant la fonction de directeur ou de conservateur de musée, de centre d'art contemporain ou d'association de promotion des arts plastiques contemporains:

- **ERIC VAN ESSCHE**
- **Pierre HENRION**
- **Luc NAVET**

3) Experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine de l'art contemporain:

- **Michel BAUDSON**
- **Kunty MOUREAU**
- **Denise BIERNAUX**
- **Bernard MARCELIS**

4) Un expert issu d'une association ayant pour objet social au moins la défense des usagers ou d'une catégorie d'usagers:

- **N (à pouvoir)**

5) Représentant d'une organisation représentative d'utilisateurs agréée:

- **Anne LECLERCQ**

6) Représentants de tendances idéologiques et philosophiques (mandats renouvelés en 2011):

- **Faltère PIEROTTINI (CDH)**
- **Michel DALEMANS (MR) – Président**
- **Jacky LEGGE (PS)**
- **Jean-Luc ROSSIGNON (ECOLO)**

1.2.2. Les membres avec voix consultative

Trois personnes, issues de l'Administration, siègent également dans la Commission afin d'encadrer ses travaux:

- **Jean-Philippe VAN AELBROUCK**, Directeur général adjoint du Service général des Arts de la Scène
- **Nicole SCHETS** (Directrice du Service des Arts plastiques jusqu'en août 2012)
- **Daphné BOURGOING**, Attachée et Secrétaire de la Commission

2. Nombre de réunions organisées durant l'année 2012

La Commission consultative des Arts plastiques a pour règle de se réunir au moins une fois par mois.

En **2012**, les différentes réunions de la Commission se sont tenues aux dates suivantes:

- 19 janvier
- 16 février
- 5 mars (journée de réflexion pour la préparation du décret – Liège)
- 15 mars
- 20 avril (journée de réflexion pour la préparation du décret – Bruxelles)
- 24 mai
- 14 juin
- 30 août (journée d'examen consacrée au renouvellement des conventions – Morlanwelz)
- 12 septembre
- 19 septembre
- 11 octobre

3. Missions de la Commission

3.1. Rappel des missions telles que définies dans l'arrêté du 26 juin 2006

Au sein de l'article 24 de l'arrêté du 26 juin 2006, les missions de la Commission sont définies comme suit:

« La Commission formule tout avis, recommandation ou proposition sur les politiques menées dans le domaine des arts plastiques contemporains. Plus particulièrement, la Commission formule, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, tout avis, recommandation ou proposition relatif à l'acquisition d'œuvres et de monographies, à l'organisation d'expositions, à l'octroi de subventions et de bourses. Lorsqu'elle est saisie par le Gouvernement, la Commission répond dans les soixante-cinq jours de la réception du dossier complet lui communiqué par l'Administration ».

3.2. Méthode de travail et critères d'examen de la Commission

En annexe n°1 se trouve un récapitulatif des aides pouvant être sollicitées. Le calendrier de dépôt des dossiers est également rappelé en annexe n°2.

Au cours de l'exercice 2012, la Commission a examiné les différentes demandes d'aides à la création, à l'édition et à l'organisation de manifestation de tout type en observant les mêmes critères d'examen que les exercices précédents:

Aide à la création

- le caractère novateur des projets ;
- la cohérence existant entre les intentions artistiques du plasticien et la forme dans laquelle il propose de les concrétiser;
- dans le cadre d'une résidence à l'étranger, la pertinence du propos artistique du projet qui sera entrepris.

Aide à l'édition

- le caractère novateur des projets;
- la plus-value stratégique que le projet peut revêtir pour l'artiste;
- pour les monographies, la valeur mémorielle.

Aide pour l'organisation d'une manifestation (exposition, jury de prix,...)

- la pertinence du choix des artistes participant à la manifestation;
- la valorisation du travail des artistes et les moyens mis à leur disposition pour leur permettre de participer, dans de bonnes conditions, à la manifestation;
- la pertinence des objectifs et la cohérence du propos plastique autour duquel la manifestation est construite.

Soutien à la programmation annuelle (soutien réservé aux personnes morales)

- *qualité de la démarche générale et de la philosophie de l'institution,*
- *pertinence des activités envisagées et de la sélection artistique.*

Examen des demandes d'établissement ou de renouvellement de convention

Depuis 2010, la Commission a revu sa méthode de travail et décidé de systématiser l'envoi de deux de ses membres (désignés, au préalable, comme rapporteurs) afin de rencontrer les opérateurs (voir détails des visites effectuées en 2012 en annexe n°3) sollicitant une convention ou le renouvellement de celle-ci.

A l'issue de leur visite, les rapporteurs adressent un rapport à la Commission. Sur base de celui-ci et du dossier introduit par l'institution, l'Instance formule un avis d'opportunité relatif à l'établissement ou au renouvellement de la convention.

L'année 2012 a été particulièrement chargée dans le registre des évaluations de conventions (une vingtaine d'institutions, dont la convention arrivait à échéance le 31 décembre 2012, étaient concernées et ont donc été visitées). La Commission s'est employée à analyser la situation de chaque institution et d'identifier leurs besoins. Les propositions de reconduction des conventions ont donc été formulées en tenant compte de ces besoins pour informer, au mieux, la Ministre de la Culture. Un cadastre des besoins sera réalisé, sur base de ce travail, dans le courant de l'année 2013.

4. les dossiers examinés par la Commission

4.1. Examen des demandes de soutiens ponctuels, de demande ou de renouvellement de conventions.

La Commission a procédé à l'examen de 104 dossiers :

- 19 concernaient des demandes d'aide à la création,
- 25 concernaient des demandes d'aide à l'édition,
- 22 concernaient des demandes de subventions pour l'organisation de manifestations,
- 14 concernaient des demandes de soutiens pour la programmation de l'année,
- 20 portaient sur l'évaluation de l'opportunité d'établir, d'augmenter ou de renouveler une convention.
- 2 concernaient la désignation d'artistes-experts pour siéger au sein d'une Commission d'intégrations d'œuvres d'art.

Par ailleurs:

- 1 dossier a été transféré,
- 1 dossier n'a finalement pas été traité (projet annulé,...).

La liste des dossiers (hors secteurs mode et design), pour lesquels la Ministre a octroyé une subvention en 2012, se trouve en annexe n°4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7.

L'ensemble des budgets dévolus au secteur se trouve en annexe n°11.

4.2. Acquisitions d'œuvres d'art pour la collection de la Fédération.

La Commission a été saisie d'une demande ministérielle relative à l'acquisition d'œuvres d'art. La nouvelle politique d'achat n'étant pas redéfinie, la Ministre procède à des acquisitions sur base de recommandations formulées par la Commission. Celle-ci a, dès lors, proposé de procéder à l'acquisition d'œuvres réalisées par les artistes qui ont représenté la Fédération lors d'événements nationaux ou internationaux.

Le budget dévolu, en 2012, aux acquisitions d'œuvres étaient de 75.000 euros.

En 2012, les œuvres suivantes ont été acquises :

- Angel Vergara : « *And yes I said yes I will yes* », video Hdv: 15:06, 2012.
- Jacqueline Mesmaeker: "*Franz Hals/ Paul Claudel*", photographies accompagnées d'un texte en cartouche, 87,8 x 53,7 cm, 2012.
- Jean-Baptiste Bernadet : « *Untitled (Eau sauvage I)* », huile sur canvas, 180 x 200 cm, 2012
- Jean-Baptiste Bernadet : « *Untitled (Nicotine II)* », huile et acrylique sur canvas, 250 x 300 cm, 2011.
- Jean-Baptiste Bernadet : « *Untitled (Facade 2)* », huile sur canvas, 180 x 200 cm, 2011
- Edith Dekyndt : « *Cold Drawing 03* », jet d'encre sur papier chiffon, 30 x 41 cm, 2012
- Edith Dekyndt : « *Cold Drawing 04* », jet d'encre sur papier chiffon, 30 x 41 cm, 2012
- Edith Dekyndt : « *Cold Drawing 09* », jet d'encre sur papier chiffon, 30 x 41 cm, 2012

5. Représentation de la Commission dans d'autres instances

Luc Navet a représenté la Commission au sein de la Commission du patrimoine oral et immatériel.

Anne Leclercq et Kuntz Moureau ont également assumé cette mission de représentation au sein du Comité design-mode.

6. Représentation de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein de jurys de prix

Régulièrement, tout comme la Secrétaire, des membres de la Commission sont invités à représenter la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein de jurys. Il revient à l'instance de proposer le nom de ses membres.

En 2012, ont pris part aux jurys suivants:

- Daniel Vander Gucht : jury du prix Médiatine
- Denise Biernaux : jury du prix du Domaine de la Lice
- Kuntz Moureau : jury du prix de la Gravure au Centre de la Gravure

7. Les principaux débats et travaux menés par la Commission durant l'année 2012

7.1. Un décret pour le secteur des Arts plastiques: un projet finalisé

Les réunions de réflexion organisées en 2010 et 2011 ont permis de dégager suffisamment d'éléments pour qu'un projet de décret puisse être rédigé. Ce fut chose faite au cours du premier trimestre de 2012. Une telle tâche nécessitant les compétences de juristes, Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture, a confié cette tâche à Monsieur Gilles Doutrelepon (Directeur de Cabinet jusqu'en décembre 2012). La Commission a eu l'occasion de formuler des remarques au cours des séances des 5 mars et 20 avril.

Le projet de décret a été approuvé par la Commission le 24 avril 2013. Nous ne pouvons que souligner le caractère historique de cette approbation, le secteur n'ayant jamais bénéficié d'une base légale à laquelle se référer. Le projet a été pensé et rédigé de façon à :

- Couvrir l'ensemble des pratiques artistiques existantes (ou en devenir). Le décret tient donc compte du caractère évolutif qui a trait à la pensée artistique contemporaine,
- Soutenir la pratique professionnelle des artistes,
- Permettre l'émergence, le développement et la professionnalisation de structures,
- favoriser la visibilité du secteur et particulièrement la promotion des œuvres.

La Ministre doit encore présenter le projet au Gouvernement, au Parlement et le soumettre au Conseil d'Etat ainsi qu'à l'Inspection des Finances avant qu'il soit promulgué. Il s'agit d'un travail qui nécessitera encore plusieurs mois.

De son côté, la Commission a été invitée à débattre de la nouvelle politique d'acquisitions pour la collection de la Fédération. Ce travail est mené tout au long de l'année 2013.

7.2. Assouplissement de la procédure de dépôt des dossiers : lancement des formulaires électroniques

Les projets de formulaires électroniques ont fait l'objet de l'aval de la Ministre le 12 septembre 2012. A la suite de quoi, le Service des Arts plastiques les a mis en ligne sur son site (www.artsplastiques.cfwb.be). Celui-ci a, par la même occasion, fait l'objet d'une réorganisation afin de permettre aux utilisateurs de trouver plus rapidement les formulaires et des réponses à leurs questions. Il doit être souligné que les aides n'ont pas été modifiées. Elles poursuivent toujours les mêmes objectifs. De même, le calendrier de dépôt des dossiers demeure d'actualité.

Une phase de transition a été instaurée afin de permettre aux personnes, dont les dossiers papier étaient déjà prêts, de les déposer. Les premiers retours des utilisateurs ont été très positifs et enthousiastes. La simplification de la procédure (envoyer son dossier en version électronique par email au lieu du dépôt de ce dernier en 17 exemplaires) est vivement appréciée. Du côté de la Commission, le canevas instauré dans les formulaires facilite la prise de connaissance et la lecture des dossiers.

III. LES SOUTIENS DELIVRES AUX DESIGNERS ET AU STYLISTES

1. Introduction

En 2011, dans un souci d'aider ces créateurs de manière plus efficace, Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances en Fédération Wallonie-Bruxelles, avait pris la décision d'instaurer une instance spécifique pour examiner les demandes émanant des stylistes et des designers. Des nouveaux moyens avaient été dégagés pour soutenir ces disciplines particulières.

La seconde année de fonctionnement du Comité a conforté son organisation (lancement d'appels, etc.) tout en permettant aux personnalités invitées à y prendre part de développer leur méthodologie de traitement des dossiers.

2. Le Comité design-mode

2.1. Composition

Comme en 2011, un nombre défini d'experts (dont deux représentants de la CCAP), disposant d'une expertise commune aux deux secteurs, a été invité à prendre part aux travaux du Comité (liste complète en annexe 5). Ils sont rejoints par d'autres personnalités, reconnues pour leur compétence en mode ou en design, au moment de procéder à l'examen des dossiers.

La Présidence du Comité a été assurée par Nicole Schets (Directrice du Service des Arts plastiques jusqu'en août 2012) et par Jean-Philippe Van Aelbrouck.

Le Secrétariat est, quant à lui, assuré par Daphné Bourgoing.

En 2012, les personnes suivantes ont siégé dans le Comité:

- **16.05.2012**

Matinée (examen des dossiers mode):

Membres du jury :

Didier Vervaeren (créateur, Directeur artistique et Professeur)
Elke Timmerman (coordinatrice Modo Brussels)
Laure Capitani (WBDM)
Luc Navet (Province de Liège)

Après-midi (examen des dossiers design):

Charles Kaisin (designer)
Emilie Duval (coordinatrice Designed in Brussels)
Giorgia Morero (WBDM)
Stéphanie Koch (Wallonie Design)
Giovanna Massoni
Vincent Klinkenberg
Evelyne Gilmont

- **6.09.2012**

Matinée (examen des dossiers mode):

Marc Partouche (Directeur Académie des Beaux-Arts de Bruxelles)
Alexandra Lambert (Centre de la Mode et du Design)

Julie Brunel (consultante stratégique)
Laure Capitani (WBDM)

Après-midi (examen des dossiers design):

Marc Partouche (Directeur Académie des Beaux-Arts de Bruxelles)
Alexandra Lambert (Centre de la Mode et du Design)
Julie Brunel (consultante stratégique)
Giorgia Morero (WBDM)

2.2. Mission

Le Comité est invité à formuler des avis relatifs aux dossiers de demandes d'aide au prototypage et à la recherche.

Les réunions du Comité se déroulent en deux phases:

- matinée: examen des dossiers relevant du secteur de la mode;
- après-midi: examen des dossiers relevant du secteur du design.

Expérience pilote, le Comité ne relève pas du décret relatif aux instances d'avis œuvrant dans le secteur culturel même si son organisation et sa mission principale (formuler des avis afin d'aider la Ministre dans sa prise de décision) se veulent identiques à celles des conseils et commissions dont le fonctionnement est déjà régi par ledit décret.

2.3. La bourse d'aide au prototypage ou à la recherche : objectifs, critères d'examen, nombre d'appels et de dossiers examinés en 2012.

Ce soutien peut être sollicité via un formulaire électronique spécifique disponible sur le site web du Service des Arts plastiques (<http://www.artsplastiques.cfwb.be/index.php?id=10800>):

La bourse d'aides au prototypage ou à la recherche permet:

- La réalisation d'un prototype, d'une série limitée d'objets, d'une collection ou encore de mener une recherche spécifique qui, sur le long terme, permettra de réaliser un prototype.
- Les demandes doivent être introduites dans le cadre de l'un des appels annoncés sur le site

Le Comité examine les dossiers en tenant compte des critères suivants:

- le caractère novateur du projet. L'objectif premier des aides aux prototypages est de soutenir la création. La recherche de matières, de formes, d'esthétiques nouvelles et les sources d'inspiration doivent faire l'objet d'une explication pour permettre au Comité de pénétrer l'univers des projets;
- la qualité technique, matérielle et esthétique du projet. La qualité fonctionnelle du projet est particulièrement examinée pour les projets relevant du Design;
- la cohérence entre le propos, les intentions du designer/styliste et le projet en lui-même. En effet, le projet doit comporter une unité, un fil conducteur.

Trois appels à projets successifs ont été lancés en 2012 (deux pour les projets devant être menés en 2012, un troisième pour ceux à concrétiser en 2013)

Le Comité a procédé à l'examen de dossiers:

- concernaient des demandes d'aide au prototypage dont

- 30 relevaient du design
- 33 relevaient de la mode

- il n'y a pas eu de demande de bourse à la recherche

La liste des aides au prototypage ou à la recherche délivrées en 2012 se trouve en annexe n°6.

L'ensemble du budget dévolu aux secteurs de la mode et du design se trouve en annexe n°11.

3. Les autres soutiens délivrés dans les secteurs de la mode et du design.

Des soutiens pour **l'organisation d'un événement, d'une résidence à l'étranger et l'acquisition de matériel** peuvent également être sollicités.

Les dossiers de demande pouvaient être introduits jusqu'au 31 juillet 2012. Ils font l'objet d'un examen conjoint du Service des Arts plastiques et de Wallonie-Bruxelles Design-Mode (WBDM).

La liste des subventions octroyées se trouve en annexe n°7.

IV. LE SERVICE DES ARTS PLASTIQUES: EQUIPE, QUELQUES RAPPELS ET PRINCIPALES REALISATIONS

1. Les membres du Service

Trois départs ont marqué l'année 2012 :

- Nicole Schets, Directrice.
- Delphine Dourlet, responsable des affaires administratives.
- Cédric Michel, comptable.

Suite au départ de sa Directrice, le Service des Arts plastiques a été placé sous l'autorité directe de Jean-Philippe Van Aelbrouck.

Laetitia Macias, affectée jusque là dans un autre service, a rejoint le service des Arts plastiques.

Deux procédures de recrutement ont été lancées en 2013 pour pallier aux départs de Delphine Dourlet et de Cédric Michel. L'une d'entre elle a déjà permis le recrutement d'une nouvelle comptable : Céline Van Otthehem (entrée en fonction le 27 mai 2013).

Les coordonnées des membres du Service sont disponibles en annexe 8.

2. la réorganisation du service

Pour pallier aux nombreux départs, le Service a été dans l'obligation de se réorganiser.

Sabrina Graci assure désormais le secrétariat du Service des Arts plastiques en plus de l'appui logistique qu'elle offre au secrétariat de la Commission des Arts plastiques et du Comité design-mode.

Laetitia Macias s'est vu principalement confier la rédaction des arrêtés et le suivi des liquidations de subventions.

Daphné Bourgoing coordonne les affaires administratives du Service tout en suivant les travaux de la Commission des Arts plastiques et du Comité design-mode.

Christine Jamart (Rédactrice en chef) et Pascale Viscardy (Secrétaire de rédaction) poursuivent leur travail pour la revue 'l'art même'.

3. Quelques rappels relatifs au traitement administratif des dossiers

En annexe n°9 se trouve la liste des étapes par lesquelles passent les dossiers de demandes de soutien introduits auprès du Service des Arts plastiques. L'Administration est consciente du caractère formel de ce processus dont la longueur fait régulièrement l'objet de questionnements bien légitimes. Le présent rapport est l'occasion de rappeler notre volonté de traiter chaque dossier introduit le plus rapidement possible.

Les Commissions, Conseils et Comités relevant de la Culture ont pour mission de remettre des avis afin d'éclairer la Ministre dans ses prises de décisions. Tant que l'Administration ne dispose pas des décisions ministérielles, elle est tenue d'observer un devoir de réserve strict. Elle ne peut donc divulguer le contenu ou même la nature de l'avis formulé.

4. Principales réalisations

4.1. Le Stand du Service à Art'Brussels - Christine Wilmes & Patrick Mascaux : distantPARADISE

Fin 2011, le Service des Arts plastiques avait initié une réflexion avec des experts pour monter un projet innovant lors de l'édition 2012 de la Foire. Innovant par la volonté de se rapprocher des préoccupations premières des artistes, le stand du Service devait impérativement reposer sur trois objectifs principaux:

- mettre en avant un ou deux artistes n'étant pas représentés par une ou leur galerie à Art'Brussels;
- monter un projet plastiquement abouti en s'appuyant sur l'expérience d'un commissaire;
- présenter des œuvres qui pouvaient être vendues. Ce parti pris, directement en lien avec les besoins du secteur, fut pleinement assumé comme tel même s'il faut souligner que le Service (et donc le Ministère, en tant que service public) n'a pas pris part aux transactions. Cette tâche fut assumée par les artistes eux-mêmes (sous la houlette du commissaire).

C'est le duo Christine Wilmes et Patrick Mascaux, lauréats du Grand prix de l'édition 2010 de la Collection RTBF, qui a finalement été choisi pour investir le stand du Service des Arts plastiques. Ils furent aidés dans cette tâche par le commissaire Bernard Marcelis.

Les retombées ont été positives pour les artistes. Plusieurs articles de presse leur ont été consacrés et ils se sont vus offrir un autre projet d'exposition à l'issue de la foire. Le stand 'nouvelle génération' du Service a réellement marqué un tournant par rapport à l'expérience des années précédentes. Plus en phase avec les besoins des artistes, le projet de stand du Service a permis à ce dernier de remplir sa mission d'institution publique soucieuse de la défense et de la promotion de l'art contemporain.

L'expérience a, bien évidemment, été rééditée en 2013.

4.2. La Collection RTBF

Fruit de la collaboration entre partenaires néerlandophones et francophones, la Collection RTBF est un rendez-vous national de l'art.

En annexe n°10 se trouve le budget dévolu à l'organisation de la manifestation.

L'édition 2012 de la Collection RTBF s'inscrit dans la ligne de la précédente. Les institutions qui avaient contribué à la précédente édition (le Wiel's, Espace 251 Nord, la Maison de la Culture de Namur, le MAC'S et l'Orangerie) ont accepté de rééditer leur participation. Elles ont été rejointes par l'IKOB.

Au terme des présélections et des délibérations du jury national, c'est l'artiste Ignace Van Ingelgom qui a remporté le Grand prix.

Le présent rapport nous donne l'occasion de saluer vivement le travail de coordination mené par Véronique Depiesse pour le volet francophone du projet.

4.3. Les principaux projets en gestation et réflexions

Les réflexions actuellement en cours portent sur les domaines suivants:

- le développement de la présence du Service au sein d'autres manifestations sur le territoire (Festival 'Propulse' organisé par le Service général des Arts de la Scène,...) et à l'étranger (Biennale de Venise,...);
- le développement de séances d'information et/ou de formation sur diverses thématiques (ex: marchés publics) à l'attention des opérateurs.

A moyen et long terme, les projets suivants seront menés:

- poursuite de l'actualisation du site des arts plastiques pour répondre aux besoins actuels de consultation et d'accès à l'information,
- actualisation du Guide des Arts plastiques, dont la dernière version remonte à 2007-2008. La volonté est de privilégier une version électronique,
- publication d'un ouvrage consacré aux œuvres réalisées grâce aux aides à la création octroyées,
- développement d'une application Smartphone pour « l'art même ».

V. CONCLUSION

L'examen des différentes demandes de soutien du secteur continue de représenter un volume de travail non négligeable pour la Commission consultative des Arts plastiques. Il en est de même pour le Comité design-mode (même si celui-ci ne s'est réuni que deux fois en 2012).

L'année 2012 fut le théâtre de l'examen du renouvellement de nombreuses conventions dans le secteur des Arts plastiques. Le travail a dû être poursuivi durant le premier trimestre 2013. Toutes les conventions, pour lesquelles une décision ministérielle a déjà pu être formulée, sont renouvelées au montant précédemment alloué. La crise économique en est la raison. Le futur cadastre des besoins sera, une fois rédigé, transmis à la Ministre afin de faire état des besoins auxquels il conviendrait d'apporter une réponse dès que le contexte économique sera plus favorable. Cette tâche a d'autant plus d'importance que le futur décret des Arts plastiques sera promulgué dans quelques mois. Sa parution marquera, à coup sûr, un tournant dans l'histoire du secteur.

Pour le Service des Arts plastiques, l'année 2012 fut lourde tant sur le plan des départs que de la gestion budgétaire de fin d'année. La crise budgétaire conjuguée à la réforme de la comptabilité du Ministère a entraîné d'importants retards (bien involontaires) dans le paiement des subventions. Le Service se réorganise pas à pas sous l'autorité de Jean-Philippe Van Aelbrouck.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 – Récapitulatif des aides relevant de la compétence de la commission consultative des arts plastiques

ANNEXE 2 – Calendrier de dépôt des demandes d'aides à la création, à l'édition et pour l'organisation d'une manifestation examinées par la Commission consultative des Arts plastiques

ANNEXE 3 – Liste des visites effectuées en 2012 par les membres de la Commission

ANNEXE 4.1 – Liste des dossiers examinés et des subventions octroyées en 2012 pour l'AB 33.30.21

ANNEXE 4.2 – Liste des dossiers examinés et des subventions octroyées en 2012 pour l'AB 33.31.21 (conventions)

ANNEXE 4.3– Liste des dossiers examinés et des subventions octroyées en 2012 pour l'AB 33.31.21 (subventions ponctuelles)

ANNEXE 4.4 – Liste des dossiers examinés et des subventions octroyées en 2012 pour l'AB 33.33.23

ANNEXE 4.5– Liste des dossiers examinés et des subventions octroyées en 2012 pour l'AB 33.41.21

ANNEXE 4.6– Liste des dossiers examinés et des subventions octroyées en 2012 pour l'AB 33.06.23 (conventions et soutiens ponctuels)

ANNEXE 4.7– Liste des soutiens octroyés au Musée des Arts contemporains du Grand Hornu.

ANNEXE 5 – Liste des personnes invitées à participer aux travaux du Comité design-mode en 2012

ANNEXE 6 – Liste des dossiers d'aide au prototypage et à la recherche examinés par le Comité Design-Mode et des subventions octroyées

ANNEXE 7 – Liste des subventions structurelles et des soutiens ponctuels délivrés pour l'organisation d'événements, de résidences et pour l'acquisition de matériel dans les secteurs de la mode et du design

ANNEXE 8 – Coordonnées de l'équipe du Service des Arts plastiques

ANNEXE 9 – Le cheminement d'un dossier

ANNEXE 10 – Subvention affectée à l'organisation de la Collection RTBF

ANNEXE 11 – Graphiques reprenant les budgets dévolus aux secteurs des Arts plastiques, de la mode et du design

ANNEXE N°1 – RECAPITULATIF DES AIDES RELEVANT DE LA COMPETENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS PLASTIQUES

Les informations, reprises dans la présente annexe, constituent un résumé des explications publiées sur le site internet du Service des Arts plastiques (www.artsplastiques.cfwb.be).

Toutes les demandes doivent être introduites au moyen des formulaires prévus à cet effet.

Elles font l'objet d'un examen par la Commission consultative des Arts plastiques.

Contacts:

Daphné Bourgoing, secrétaire de la CCAP
daphne.bougoing@cfwb.be

Sabrina Graci, assistante
Tél: 02/413.26.69 – sabrina.graci@cfwb.be

1. Les aides ponctuelles

1.1. Les aides à introduire dans les délais fixés par le calendrier de dépôt des dossiers (annexe 2 du rapport)

Aide à la création

La subvention au titre d'aide à la création ou à la production porte sur des projets d'artistes plasticiens individuels ou associés. Elle entend soutenir la création contemporaine et la mise en œuvre de nouveaux projets.

Aide à l'édition

La subvention au titre d'aide à l'édition (pour un catalogue, un livre d'artiste, une monographie,...) peut être délivrée tant à des plasticiens qu'à des associations actives dans le secteur des Arts plastiques.

Aide pour l'organisation ou la participation à des événements (exposition, organisation d'un concours,...) en Belgique

Ce soutien ponctuel peut être sollicité tant par des plasticiens que des associations actives dans le secteur des Arts plastiques.

1.1 Aide à introduire pour le 1^{er} février (au plus tard) de l'année concernée.

Soutien à la programmation annuelle

Cette aide est réservée aux associations actives dans le secteur des Arts plastiques. Il s'agit d'une subvention destinée à soutenir la réalisation des activités d'une institution sur une période d'un an.

2. Demande de conventionnement ou de contrat-programme (aide pluriannuelle)

Ces aides sont réservées aux associations actives dans le secteur des Arts plastiques ayant déjà bénéficié d'un ou plusieurs soutiens ponctuels.

Les demandes doivent être introduites pour le 31 mars (au plus tard) de l'année qui précède celle de la mise en place de la convention ou du contrat-programme.

La convention est établie pour une période de 4 ans.

Le contrat-programme est établi pour une période de 5 ans aux associations qui, en plus de leurs activités, remplissent des missions de service public. Les subventions délivrées dans ce cadre étant plus importantes, les associations bénéficiant d'un contrat-programme ne peuvent solliciter d'aide(s) ponctuelle(s) supplémentaire(s) durant la durée de celui-ci.

ANNEXE N°2 - CALENDRIER DE DEPOT DES DEMANDES D'AIDES A LA CREATION, A L'EDITION ET POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION EXAMINEES PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS PLASTIQUES

PROJET PROGRAMMÉ	DATE LIMITE DE DÉPÔT
En janvier – février – mars	AVANT le 1^{er} octobre (dernier jour ouvrable) de l'année précédente
En avril – mai – juin	AVANT le 1^{er} décembre (dernier jour ouvrable) de l'année précédente
En juillet – août - septembre	AVANT le 1^{er} mars (dernier jour ouvrable)
En octobre – novembre – décembre	AVANT le 1^{er} mai (dernier jour ouvrable)

ANNEXE 3 – LISTE DES VISITES EFFECTUEES EN 2012 PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION

- Atelier du Livre de Mariemont
rapporteurs: Michel Dalemans, Anne Leclercq

- BPS 22
rapporteurs: Michel Dalemans, Bernard Marcelis, Luc Navet, Jean-Luc Rossignon, et Éric Van Essche

- Centre belge de la Bande dessinée
rapporteurs: Marie Gybels, Jacky Legge

- Centre culturel régional du Centre
rapporteurs: Anne Leclercq, Jacky Legge

- Centre d'art du Luxembourg belge
rapporteur : Luc Navet, Michel Dalemans

- Centre du Film sur l'art
rapporteur : Daniel Vander Gucht, Michel Clerbois

- Contretype asbl
rapporteurs: Michel Clerbois, Michel Baudson

- Daily Bul asbl
rapporteurs: Anne Leclercq, Jacky Legge

- Esperluète asbl
rapporteurs: Eric Van Essche, Michel Clerbois

- Flux asbl
rapporteurs: Pierre Henrion, Michel Dalemans

- Galerie Koma
rapporteurs: Anne Leclercq, Jacky Legge

- Hainaut, Culture, Démocratie asbl
rapporteurs: Michel Dalemans, Luc Navet

- ISELP asbl
rapporteurs: Kuntj Moureau, Bernard Marcelis

- La Part de l'Oeil asbl
rapporteurs: Bernard Marcelis, Michel Baudson

- La Pierre d'Alun
rapporteurs: Daniel Vander Gucht, Michel Clerbois

- Les Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek
rapporteurs : Daniel Vander Gucht, Michel Clerbois

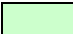
- MAC'S
rapporteurs: Bernard Marcelis, Michel Baudson, Michel Dalemans, Jean-Luc Rossignon, Luc Navet

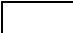
- Maison de la Culture de Namur
rapporteurs: Michel Dalemans, Luc Navet

- Midis du Cinéma
rapporteurs : Daniel Vander Gucht, Michel Clerbois
- Office d'Art contemporain
rapporteurs: Michel Clerbois, Bernard Marcelis
- Rond-point des Arts asbl
rapporteurs: Bernard Marcelis, Michel Dalemans
- WCC asbl (convention relative au fonctionnement)
rapporteurs: Michel Clerbois, Michel Dalemans
- Yellow Now asbl
rapporteur : Luc Navet

ANNEXE N°4.1 : LISTE DES DOSSIERS EXAMINES ET DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2012 POUR L'AB.33.30.21

Légende:

 Dossier relatif à un projet se déroulant en 2012 mais examiné dès la fin de l'année 2011 - subventions imputées sur les budgets de 2012

 Dossier relatif à un projet se déroulant en 2012 et examiné durant l'année- subvention imputée sur les budgets de 2012

X: pas d'avis, de montant proposé ou octroyé

DO.24 – AB.33.30.21					
Subventions aux artistes, aux établissements publics, associations et organismes de création et de diffusion des arts plastiques et graphiques toutes régions, ainsi que subventions ponctuelles en artisanat de création et au design					
Soutien à la programmation annuelle					
Bénéficiaire	Code postal	Titre	Avis de la CCAP	Montant du soutien proposé	Montant octroyé par la Ministre
38 Quai Notre Dame asbl	7500	Programmation 2012	positif	9.000	7.500
Domaine de la Lice	1170	Programmation 2012	positif	4.500	3.500
La Galerie.be	1030	Programmation 2012	négatif	x	1.800€
Galerie Détour	5100	Programmation 2012	positif	6.000 €	6.000€
Centre du Film sur l'art	1000	Programmation 2012	positif	55.450€	55.450€
Midis du Cinéma	1170	Programmation 2012	positif	2.500€	2.500€
Conseil national des Arts plastiques (CNAP)	4000	Programmation 2012	positif	5.000€	3.000€
Les Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek	1030	Programmation 2012	positif	10.000€	10.000€
Les Drapiers	4000	Programmation 2012	positif	45.000€	40.000€
Vagabond'art asbl	5340	Programmation 2012	négatif	x	x
Le Salon asbl	1050	Programmation 2012	positif	4.000 €	4.000€
L'Art Sans Costard asbl	1000	Programmation 2012	négatif	x	x
Fonds Félicien Rops	5640	Programmation 2012	négatif	x	x
68x70 asbl	1060	Programmation 2012	positif	7.500 €	5.000€
In Cité Mondy	4000	Programmation 2012	positif	10.000 €	5.000€
Klet & Ko sprl	2140	Programmation 2012	positif	8.500 €	5.000€
Fondation Bolly Charlier	4500	Programmation 2012	négatif	x	x
Amadeo Productions asbl	1030	Programmation 2012	négatif	x	x
Cosmos Cosmos asbl / La Charcuterie	1190	Programmation 2012	positif	16.000 €	15.000€

Soutien pour l'organisation d'une manifestation

Bénéficiaire	Code postal	Titre	Avis de la CCAP	Montant du soutien proposé	Montant octroyé par la Ministre
Centre d'art du Rouge Cloître	1160	Exposition de Camille De Taeve (février à mai 2012)	négatif	X	X
Or Nothing	1050	Projet « With Pierre Brueghel ».	positif	2.430€	2.430€
Cercle Royal des Officiers et Conseillers	4020	Exposition de photographies autour de la police locale de Liège	positif	10.000 €	5.000€
Office provincial des métiers d'art de Liège	4000	4 ^{ème} édition d'art public 'Open Air 2012'	positif	40.000 €	20.000€
Fabian Rouwette	4000	Photographies d'espaces désaffectés	négatif	x	x
Caravane	1050	Projet photographique	négatif	x	x
Pierre-Philippe Hofmann	1630	Projet « Stand by »	positif	1.000€	1.000€
Domaine du Château de Modave	4577	Projet « Aux Arts etcetera 2012 »	négatif	x	x
RBDH	1080	Projet « Des mots, des images et des gestes »	négatif	x	x
Musée en plein air du Sart-Tilman	4000	Projet d'exposition 3near you »	positif	4.000 €	4.000€
Le Salon asbl	1050	Soutien pour le développement d'un site internet	positif	4.000 €	4.000 €
A l'Heure/Ailleurs	1060	Projet « exposition double »	négatif	x	x
Valentine Dormal	1060	Exposition « Labelle »	négatif	x	x
La Page blanche	1080	Exposition « Ephemeron »	négatif	x	x
Caravan'Serail asbl	1050	Exposition « Kiono »	négatif	x	x
Charline Lancel	1180	Exposition consacrée à ses œuvres	négatif	x	x
Chic & Cheap	4000	Edition 2012	négatif	x	x
Maison de la Culture d'Ath	7800	Triennale « L'Ô du rêve »	positif	4.000 €	4.000€
Productions associées	1060	Brussels Art Factory	négatif	x	5.000€
Centre culturel de Comines-Warneton	7780	Projet « Art/Terre »	positif	5.000 €	4.000€
Les Ateliers – Galerie de l'Ô	1190	Projet « Ceramic Event »	positif	2.250 €	2.250€
Collectif d'artistes (Adrien Tirtiaux & Co)	2018	Projet « Hôtel Charleroi »	positif	9.000 €	7.500€
Sites en ligne	1000	Symposium de sculptures d'installations en milieu naturel	positif	3.000 €	3.000€
Mood Indigo	1390	Projet d'exposition « Gilles Hèbette »	négatif	x	x
Chez Zelle asbl	1348	Projet « Kosmopolite Art Tour »	négatif	x	7.500€
Centre culturel d'Andenne	5300	Biennale de la céramique	négatif	x	7.500€
Eau en couleurs asbl	7170	International Watercolor Biennial	négatif	x	x
Delphine Deguislage	1080	Exposition « Sweat home »	négatif	x	x
R2 Profileurs & consulting asbl	1080	Projet « Tag City »	négatif	x	5.000€
Wolubilis	1200	Projet « Arthotèque »	négatif	x	20.000€
Off Course	1060	Projet 'off Art'	x	x	3.000€
Wilmes & Mascaux	1630	Projet 'distantPARADISE'	x	x	8.000€
Parcours de Beloeil asbl	7973	Soutien à l'édition 2012	x	x	2.000€
Centre communautaire maritime	1080	Projet 'l'art urbain'	x	x	2.500€
Papel'Art	5000	Première biennale international de dessin à Namur	négatif	x	x

**ANNEXE N°4.2 : LISTE DES DOSSIERS EXAMINES ET DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2012 POUR L'AB.33.31.21
(CONVENTIONS)**

DO 24 - AB 33.31.21				
Subventions ponctuelles et conventions avec des éditeurs, artistes, artisans de création et designers pour l'édition et la diffusion de publications et revues				
Conventions en cours (ne nécessitant pas une évaluation en 2012)				
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant 2012
ARP 2 Editions	1030	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	10.607,57 €
Fréon	1070	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	27.929,00 €
Gravure Tandem	6280	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	10.798,94 €
La Lettre volée	1190	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	30.540,00 €
Wolubilis	1200	Soutien pluriannuel	Soutien à l'édition de deux monographies d'artistes	6.000€

Conventions en cours (nécessitant une évaluation en 2012)							
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant 2012	Avis de la CCAP sur le renouvellement en 2013	Montant proposé	Décision ministérielle
Esperluète	5310	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	5.399,47 €	positif (avis formulé en janvier 2013)	8.000€	5.399,47 €
Flux Edition	4000	Soutien pluriannuel	Soutien à l'édition de Flux News	14.851,00 €	positif	20.000€	14.851,00 €
La Part de l'Oeil	1000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	33.356,00 €	positif	40.000€	33.356,00 €
La Pierre d'Alun	1060	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	10.644,21 €	positif	10.644,21 €	10.644,21 €
Le Daily Bul	7100	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	5.399,47 €	positif	5.399,47 *	5.399,47 €*
Rond Point des Arts	1060	Soutien pluriannuel	Soutien à l'édition d'Artenews	21.597,00 €	négatif	x	21.597,00 €
Yellow Now	4367	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	16.197,40 €	positif (avis formulé en janvier 2013)	20.000€	16.197,40 €

*: proposition de transférer ce montant au bénéfice du Centre d'archives du Daily Bul (les responsables du Daily Bul ayant souhaité être déchargés).

**ANNEXE 4.3 : LISTE DES DOSSIERS EXAMINES ET DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2012 POUR L'AB.33.31.21
(SUBVENTIONS PONCTUELLES)**

Légende:

Dossier relatif à un projet se déroulant en 2012 mais examiné dès la fin de l'année 2011 - subventions imputées sur les budgets de 2012

Dossier relatif à un projet se déroulant en 2012 et examiné durant l'année- subvention imputée sur les budgets de 2012

X: pas d'avis, de montant proposé ou octroyé

DO 24 - AB 33.31.21					
Subventions ponctuelles et conventions avec des éditeurs, artistes, artisans de création et designers pour l'édition et la diffusion de publications et revues					
Aides à l'édition					
Bénéficiaire	Code postal	Titre	Avis de la CCAP	Montant du soutien proposé	Montant octroyé par la Ministre
Annabelle Guetatra	1180	Projet "Franzine Chock a block".	positif	1.000€	850€
Domaine de la Lice	1170	Projet 'monographie célébrant les 30 ans d'activités de l'institution	positif	4.000€	3.000€
Office provincial des métiers d'art de Liège	4000	Catalogue de la 4 ^{ème} édition d'art public 'Open Air 2012'	positif	5.000€	3.000€
Roland Denaeyer	1210	Double monographie et postproduction d'un DVD	négatif	x	x
Alain Breyer	7180	édition d'un livre de photographies 'En attendant les vacances'	négatif	x	x
Christine Wilmes & Patrick Mascaux	1630	Edition « Distant Paradise »	négatif	x	x
Clair-Obscur asbl	1050	Projet « Histoire d'Artistes »	négatif	x	12.500€
Nicolas Kozakis	1210	Projet « Un moment d'éternité dans le passage du temps »	positif	6.500 €	5.000€
Anne De Gelas	1050	Projet « Une journée (presque) parfaite»	positif	2.500 €	2.500€
Bruno Goosse	1410	Projet « Around Exit »	positif	2.750 €	2.750€
In Cité Mondy	4000	Edition d'un catalogue	positif	5.900 €	5.000€
Carl Havelange	4000	Projet « Petite encyclopédie du paysage »	positif	5.000 €	4.500€
Jean Glibert	1050	Projet d'archivage	positif	10.000 €	10.000€
Claudette De Ville	1150	Projet de monographie Pol Fraiture	négatif	x	x
Michel Beine	4000	Projet de monographie	négatif	x	x
Pierre Courtois	5333	Projet de monographie	négatif	x	x
Bernard Gaube	1020	Publication d'un 4 ^{ème} cahier	positif	4.000 €	2.000€
Philippe Bouillon	7000	Catalogue	positif	1.000 €	1.000€
Sandrine Morgante	1060	Projet « Mon couteau de poche a une lame brillante »	négatif	x	x
Galerie Guy Ledune	1050	Projet « Black Box Guy Ledune »	négatif	x	x
Loïc Gaume	1060	Edition de 4 livres	positif	2.600 €	1.000€
Dany Danino	1070	Monographie	positif	6.000 €	2.000€
Chantal Vey	1030	Projet "Around Belgium"	positif	5.000 €	1.500€
Jocelyne Coster	1630	Projet d'archivage, inventoriage et répertoriage	négatif	x	x
Editions du Lustre	1150	Projet « Les Pliés »	positif	2.500 €	1.500€
Jephan De Villers	1170	Projet de monographie	négatif	x	x
Jean-Pierre Ransonnet	4130	Projet de monographie	positif	7.500 €	5.000€

ANNEXE N°4.4 : LISTE DES DOSSIERS EXAMINES ET DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2012 POUR L'AB.33.33.23

Légende:

Dossier relatif à un projet se déroulant en 2012 mais examiné dès la fin de l'année 2011 - subventions imputées sur les budgets de 2012

Dossier relatif à un projet se déroulant en 2012 et examiné durant l'année- subvention imputée sur les budgets de 2012

X: pas d'avis, de montant proposé ou octroyé

DO 24 – AB 33.33.23					
Bourses aux projets de création et de production					
Bénéficiaire	Code postal	Titre	Avis de la CCAP	Montant du soutien proposé	Montant octroyé par la Ministre
Stephen Sack	1210	Projet 'l'ultime ironie de l'histoire, c'est que les alchimistes avaient raison'	Positif	7.000€	7.000€
Laurent Dupont-Garitte	1050	Projet 'Skylight Advertisement for your mind'	positif	4.123€	4.123€
Sylvie Eyberg	1080	Projet 'Blue and green'	positif	8.200€	8.200€
Laura Nsengiyuma	1428	Projet « Helen »	négatif	x	x
Clément Huylenbroek et Pierre Liebart	1000	Projet « Big shit »	positif	4.000 €	4.000 €
Françoise Schein	75012 (Paris)	Composition murale	positif	5.000 €	5.000€
Morgane Deffense	1060	Résidence au Glasgow Ceramic Studio	positif	1.783 €	1.783€
Djos Janssens	1060	Projet 'Do it'	négatif	x	2.500€
Jacques Charlier	4000	Projet vidéo « ClartVision »	négatif	x	x
Jonathan Sullam	1190	Projet « Do it »	négatif	x	x
Centre de la Gravure	7100	Projet « Vues sur les murs »	positif	3.340 €	3.340€
Sébastien Reuzé	1060	Projet de création pour une exposition à l'ISELP et au MAAC	négatif	x	x
Jean-Pierre Muller	1000	Projet « 7x7 »	positif	10.000 €	7.500€
Martin Declève	1030	Projet photographique	négatif	x	x
Julien Amillard	1040	Projet « La Zseine »	négatif	x	x
La Châtaigneraie	4400	Organisation de la résidence de 4 artistes (Mexique)	positif	8.000 €	8.000€
Rhizome asbl	4400	Projet « Vagabundagem »	positif	4.000 €	4.000€
Marie Zolamian	4000	Résidence à Berlin	positif	4.000 €	6.000€
Natalia Plamodeala	1000	Projet « Je pense à la Terre »	négatif	x	x
Sophie Langhor	4670	Projet « Les Allégories »	positif	4.000 €	4.000€
Pierre Coppens	1060	Le Bestiaire improbable	négatif	x	x
Anna Nilsson	1030	Projet « Reverse »	négatif	x	x
Pauline Couble	1050	Projet « Matière vivante »	négatif	x	x
Eric Van Hove	1030	Projet « Vic Laraki »	positif	7.415 €	7.415€

**ANNEXE N°4.5 : LISTE DES DOSSIERS EXAMINES ET DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2012 POUR L'AB.33.41.21
(CONVENTIONS)**

DO 24 - AB 33.41.21				
Subventions aux Centres d'art contemporain et aux Institutions liées à la Communauté française par contrats-programmes ou conventions ainsi que subventions à des manifestations liées par conventions à la Communauté française				
Conventions en cours (ne nécessitant pas une évaluation en 2012)				
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant 2012
Arte Coppo / Studio Copeau	4800	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	6.297€
Amis du Square Armand Steurs	1210	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	6.000€
Centre culturel de Marchin	4570	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	30.000€
Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	1340	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	12.216€
Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage	1050	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	336.828,71€
Espace 251 Nord	4000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	109.112,29€
IKOB	4700	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	26.000€
Jeunesse à Bruxelles	1000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	12.000€
Jeunesse et Arts plastiques	1000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	99.672,38€
Komplot	1000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	20.000€
La Chataigneraie	4400	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	50.000€
Les Brasseurs	4000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	101.800€
Les Chiroux	4000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	83.850€
Les Manifestations liégeoises	4000	Soutien pluriannuel	Soutien pour l'organisation de résidences	50.000€
L'Orangerie	6600	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	30.000€
Musée en plein air du Sart Tilman	4000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	80.681,91€
Sic asbl	1190	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	30.000€
Spray Can Arts	4000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	5.000€
Wiel's	1190	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	150.000€
World Crafts Council - Belgique Francophone	7000	Soutien pluriannuel	Soutien pour la réalisation des Triennales	50.900€

Conventions en cours (nécessitant une évaluation en 2012)

Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant 2012	Avis de la CCAP sur le renouvellement en 2013	Montant proposé	Décision ministérielle
Atelier du Livre	7140	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	20.000€	positif	40.000€	20.000€
BPS 22	6000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	125.000€	Négatif (formulé en janvier 2013)	x	En attente
Centre belge de la Bande dessinée	1000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	48.692,98 €	positif	48.692,98€	48.692,98€
Centre culturel régional du Centre	7000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	15.270€	positif	15.270€	15.270€
Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge	6820	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	84.412€	positif	84.412€	84.412€
Contretype	1060	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	83.727€	positif	83.727€	83.727€
Flux	4000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	6.344€	positif	20.270€	6.344€
Hainaut, Culture et Démocratie	7000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	42.572,76 €	positif	42.572,76€	42.572,76€
ISELP	1000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	235.226,21€	Positif (formulé en janvier 2013)	245.000€	235.226,21 €
Galerie Koma	7000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	12.000€	positif	12.000€	12.000€
Office d'Art Contemporain	1070	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	28.504€	positif	60.000€	28.504€
Service de la Culture de la Province de Namur (Maison de la Culture de Namur)	5000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	17.186,89 €	positif	25.000€	17.186,89€
World Crafts Council - Belgique Francophone	7000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	120.825€	positif	220.000€	120.825€

Demande de conventionnement à partir de 2012

Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Avis de la CCAP	Montant du soutien annuel proposé	Montant/an	Si avis négatif, soutien ponctuel proposé ? (voir annexe 3.1)
Art contemporain & Amis des Musées de Verviers		Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	positif	12.000€	5.000€	x
Conseil national des Arts plastiques (CNAP)		Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	négatif	x	x	oui
Centre culturel d'Andenne		Soutien pluriannuel	Soutien pour l'organisation de la biennale de la céramique	négatif	x	x	non
Midi du Cinéma		Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	Négatif	x	x	oui
Centre du Film sur l'Art		Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	Négatif	x	x	oui
Les Drapiers		Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	Négatif	x	x	oui
Les Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek		Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	Négatif	x	x	oui

Cas spéciaux

Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant	commentaires
Artexis (Art Brussels)	1200	Soutien pluriannuel	Location du stand du Service des Arts plastiques	12.725€	Renouvellement sous la forme d'un marché public pluriannuel de 20.000 euros à partir de 2013

**ANNEXE N°4.6 : LISTE DES DOSSIERS EXAMINES ET DES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2012 POUR L'AB.33.06.23
(CONVENTIONS ET SOUTIENS PONCTUELS)**

DO 24 - AB 33.06.23

Prix à des artistes et subventions à des associations culturelles pour l'organisation de prix conventionnés ou récurrents en faveur d'artistes

Conventions en cours (ne nécessitant pas une évaluation en 2012)

Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant
Centre de la Gravure	7100	Soutien pluriannuel	Soutien pour l'organisation du Prix de la Gravure	2.500€
La Chataigneraie	4400	Soutien pluriannuel	Prix de la jeune Sculpture (petit format)	2.500€
Wolubilis	120	Soutien pluriannuel	Soutien pour l'organisation du Prix Médiatine	2.500€

Conventions en cours (nécessitant une évaluation en 2012)

Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant	Avis de la CCAP sur le renouvellement en 2013	Montant proposé	Décision ministérielle
Musée en plein Air du Sart-Tilman	4000	Soutien pluriannuel	Prix de la jeune Sculpture (grand format)	3.000€	positif	3.000€	5.000€

Demandes de soutien ponctuel

Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Avis de la CCAP	Montant du soutien proposé	Montant
Domaine de la Lice	1301	ponctuelle	Prix du Domaine de la Lice	positif	2.500€	2.500€

**ANNEXE N°4.7 : LISTE DES SOUTIENS OCTROYES AU MUSEE DES ARTS CONTEMPORAINS DU GRAND HORNU
(MAC'S)**

DO 24 - AB 33.36.22				
Subvention au Musée des Arts contemporain du Grand Hornu lié par convention à la Communauté française				
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant
MAC'S	7301	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	1.941.000€

DO.24 – AB 33.01.22				
Subvention au programme de transition professionnelle relatif au Musée des Arts contemporain du Grand Hornu, Institutions muséales privées reconnues.				
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant
MAC'S	7301	Soutien pluriannuel	Soutien aux contrats PTP	73.000€

DO.24 – AB.74.22.22				
Acquisitions d'œuvres pour le Musée des Arts contemporains du Grand Hornu				
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant
MAC'S	7301	Soutien pluriannuel	Acquisitions d'œuvres	153.000€

ANNEXE -5 : LISTE DES PERSONNALITÉS INVITÉES À PRENDRE PART AUX TRAVAUX DU COMITÉ DESIGN-MODE EN 2012

Présidente : Nicole Schets / Secrétaire : Daphné Bourgoing

Représentants de la Commission consultative des Arts plastiques

Mode et Design

1. **Leclercq, Anne** (World Craft Council (arts appliqués) – Mons)
2. **Navet, Luc** (Service culture Province de Liège – Biennale du Design)

Représentants de Wallonie-Bruxelles Design/Mode

Design

3. **Morero, Giorgia** (WBDM)

Mode

4. **Capitani, Laure** (WBDM)

Designers et stylistes confirmés

Design

5. **Kaisin, Charles**,
- Ou d'Or, Jean-François ou Lust, Xavier ou Gilles, Alain.

Mode

6. **Israël, Nissim**
- Ou Coppens, Christophe ou Everard, Laurence.

Opérateurs culturels / Organismes sectoriels

Design

7. **Brzakala, Clio** (Wallonie Design asbl)
8. **Lambert, Alexandra** (Centre bruxellois de la Mode et du Design asbl)
9. **Pok, Marie** (Grand Hornu Images)
10. **Duval, Emilie** (Designed in Brussels asbl)
11. **Massoni, Giovanna** (Consultante – Biennale du Design, Liège)
12. **Brunel, Julie** (Union des Designers de Belgique)

Mode

13. **Lambert, Alexandra** (Centre bruxellois de la Mode et du Design asbl)
14. **Vandenbergh, Joël** (Mowda asbl)
15. **Timmerman, Elke** (Modo Brussels asbl)
16. **Vervaeren, Didier** (Modo Brussels asbl)
17. **Decat, Aline** (Festival Vide ton sac - Charleroi)

Enseignement supérieur

Design

18. **Partouche, Marc** (Académie des Beaux-Arts de Bruxelles)
19. **Klinkenberg, Vincent** (ESA Saint-Luc, Liège)
20. **Gilmont, Evelyne** (ESAPV Mons)
21. **Beernaerts, Marion** (ENSAV La Cambre)

Mode

22. **Delcampe, Tony** (La Cambre - Mode[s] asbl)
23. **Partouche, Marc** (Académie des Beaux-Arts de Bruxelles)
24. **Baquet, Jean-Louis** (Haute Ecole Francisco FERRER)
25. **Cormann, Christelle** (HELMo Mode)

**ANNEXE 6 : LISTE DES DOSSIERS D'AI DES AU PROTOTYPAGE ET A LA RECHERCHE EXAMINES PAR LA COMITE
DESIGN-MODE ET LES SUBVENTIONS OCTROYEES**

Légende

X: pas d'avis, de montant proposé ou octroyé

DO 24 - AB. 33.32.21						
Subventions et conventions aux artistes, aux établissements publics, associations ou organismes de création, d'édition, de diffusion du design et de la mode						
Aides au prototypage ou à la recherche						
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Avis du Comité	Montant du soutien proposé	Montant octroyé par la Ministre
Jean Paul Lespagnard	1080	ponctuelle	Collection 'I see em'	positif	10.000,00 €	10.000,00 €
Alice Knackfuss	1190	ponctuelle	Collection 'The Alley'	positif	6.200,00 €	6.200,00 €
Pierre Antoine Vettorello	1050	ponctuelle	Collection automne-hiver 2013-2014	positif	4.500,00 €	4.500,00 €
Valérie Bourgoïn	1410	ponctuelle	Collection de chaussures (printemps-été 2013)	négatif	x	x
Violette Tricot	1420	ponctuelle	Collection de sacs	négatif	x	x
Anne Lelong	7780	ponctuelle	Création d'une nouvelle armature et d'une collection de lingerie	négatif	x	x
Claire-Anais Boulanger	4000	ponctuelle	Première collection de jeans	négatif	x	x
Damien Gernay	1050	ponctuelle	Projet 'chicken mesh'	positif	6.940,00 €	6.940,00 €
Hughes Oehmichen	5580	ponctuelle	Projet 'urban egg'	négatif	x	x
Nina Bodenhorst	1070	ponctuelle	Projet 'sac luni d'une fibre électroluminescente'	positif	3.100,00 €	3.100,00 €
Kristof Buntinx	1000	ponctuelle	Projet 'feuille de vigne'	positif	400,00 €	400,00 €
Kristof Buntinx	1000	ponctuelle	Projet 'bouton rouge'	négatif	x	x
Miriam Liebana Yeste	1000	ponctuelle	Projet 'Dot porcelain'	positif	1.800,00 €	1.800,00 €
Adrien Gesulfo	7181	ponctuelle	Projet 'modules E3'	négatif	x	x
Quentin Gervaise	1180	ponctuelle	Projet 'woodlock'	positif	1.700,00 €	1.700,00 €
Quentin Gervaise	1180	ponctuelle	Projet 'modulo'	négatif	x	x
Quentin Gervaise	1180	ponctuelle	Projet 'recto-verso'	négatif	x	x
Marie Astrid Becquet de Megille	1060	ponctuelle	Projet 'collection de meubles'	positif	1.600,00 €	1.600,00 €
Julien Desmedt	1000	ponctuelle	Projet 'implosion'	positif	1.300,00 €	1.300,00 €
Gwennaëlle Festræts & partenaires	1330	ponctuelles	Projet de collection pour enfants (0-3)	négatif	x	x
Julien Desmedt	1000	ponctuelle	Projet 'sun floorlight'	positif	1.000,00 €	1.000,00 €
Michèle Populer & Susanna Campogrande	1050	ponctuelle	Collection d'objets textiles	positif	5.040,00 €	5.040,00 €
Nadine Daro	1390	ponctuelle	Projet 'carafes et thermos lune et œuf'	négatif	x	x
Natacha Mottart	1390	ponctuelle	Projet 'J-P hamac'	négatif	x	x
Nicolas Grauls	1050	ponctuelle	Projet 'plic-ploc'	négatif	x	x
Quentin De Coster	4180	ponctuelle	Projet 'spots'	négatif	x	x
Colette Klinkenberg	4020	ponctuelle	Collection printemps-été 2013	positif	4.000,00 €	4.000,00 €
Emilie Baumont	1310	ponctuelle	Collection printemps-été 2013	positif	4.000,00 €	4.000,00 €
Géraldine Raulier	6560	ponctuelle	Collection de bijoux 'Et si c'était vrai' ?	négatif	x	x
Esprit de synthèse/Bertand Sohier	1050	ponctuelle	Collection de meubles pour enfants	positif	7.100,00€	7.000,00 €
Piece of chic /	1040	ponctuelle	Creation de motifs	positif	3.500,00 €	3.500,00 €

Sébastien Pescarollo						
Sébastien Boucquey solo concept	1040	ponctuelle	Soutien au prototype de garde-robe'	positif	3.500,00 €	3.500,00 €
Bernard Depoorter	1300	ponctuelle	Recherché sur la rose anglaise	x	x	3.000,00 €
Jessie Lecomte - Perfume asbl	1190	ponctuelle	Collection 'automne-hiver 2013'	x	x	3.000,00 €
Marc-Philippe Coudeyre - Malcolm Oscar	2520	ponctuelle	Collection 'paradise lost'	positif	3.000,00 €	3.000,00 €
Calogero Di Natale	1180	ponctuelle	Collection 'Fragments'	positif	4.000,00 €	4.000,00 €
Camille Henrotay	1060	ponctuelle	Collection 'Camille Belgian création'	négatif	x	x
Barbara Ferreira de Avelino	3798	ponctuelle	Projet 'tanto mar'	négatif	x	x
Els Mamaerts	1080	ponctuelle	Collection de prêt-à-porter pour femmes (hiver 2012)	négatif	x	x
Erika Schillebeeckx et Justine de Moriame	5020	ponctuelle	Projet 'krjst'	positif	4.000,00 €	4.000,00 €
Françoise Pendeuille	1080	ponctuelle	Projet 'pièces repliables dans pochette pour traverser le temps'	positif	3.500,00 €	3.500,00 €
Grégoire Mommaerts	1000	ponctuelle	Projet 'sac brodé'	négatif	x	x
Giuseppe Taibi (César & Joseph)	1435	ponctuelle	Projet 'men at work'	positif	1.500,00 €	1.500,00 €
Kim Stumpf	2890	ponctuelle	Projet 'collection belge'	positif	5.500,00 €	5.500,00 €
Louise Leconte	1050	ponctuelle	Projet 'dress up and rise'	positif	5.000,00 €	5.000,00 €
Marie Artamonoff et Alexandra Sebbag	1000	ponctuelle	Projet 'arma cutis'	positif	3.500,00 €	3.500,00 €
Michèle Grenier	1190	ponctuelle	Projet 'rolling bag'	négatif	x	x
Saskia Shutt	1000	ponctuelle	Projet 'diamonds & eggshells'	négatif	x	x
Alexia de Ville de Goyet	1190	ponctuelle	Collection de déco d'intérieur	positif	4.000,00 €	4.000,00 €
Erik Duterne	1180	ponctuelle	Projet 'tortel'	positif	3.760,00 €	3.760,00 €
Emmanuel Gardin	4000	ponctuelle	Projet 'kino'	positif	4.000,00 €	4.000,00 €
Gauthier Poulain	1050	ponctuelle	Projet' 3 lampes LGPOOL'	négatif	x	x
Guy Franssen	4900	ponctuelle	'chaise 3 en 1'	négatif	x	x
Isabelle Coppens	1040	ponctuelle	Projet de banc	négatif	x	x
Laure Kasiers	1190	ponctuelle	Projet 'tipin'	positif	2.800,00 €	2.800,00 €
Marc Combe	1060	ponctuelle	Projet 'cubique de béton et l'art d'habiter'	négatif	x	x
Laurence Humier	20144 (Milan)	ponctuelle	Projet 'matériaux, labo d'expériences'	positif	5.000,00 €	5.000,00 €
Nicolas Grauls	1050	ponctuelle	Projet 'valet de bain Phil'	négatif	x	x
Xavier Lust - Elixir	1160	ponctuelle	Projet 'Cônes'	positif	20.000,00 €	20.000,00 €

**ANNEXE 7 – LISTE DES SUBVENTIONS STRUCTURELLES ET DES SOUTIENS PONCTUELS DELIVRES POUR
L'ORGANISATION D'EVENEMENTS, DE RESIDENCES ET POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL DANS LES SECTEURS DE
LA MODE ET DU DESIGN**

Légende :

X: pas d'avis, de montant

DO 24 - AB. 33.32.21				
Subventions et conventions aux artistes, aux établissements publics, associations ou organismes de création, d'édition, de diffusion du design et de la mode				
Conventions en cours				
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant
Centre Bruxellois de la Mode et du Design	1000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	30.000
Office Provincial des Métiers d'arts	4000	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	25.450
Grand Hornu Image	7301	Soutien pluriannuel	Soutien au fonctionnement	50.000

Aides pour l'organisation d'une manifestation, d'une résidence ou l'acquisition de matériel						
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Avis de l'Administration	Montant du soutien proposé	Montant octroyé par la Ministre
La Cambre Mode Show	1000	ponctuelle	Défilé 2012	x	x	15.000,00 €
Atomium	1000	ponctuelle	Exposition 'Intersection 2'	x	x	25.000,00 €
Bvernado Garcia Fernandez Gavilan	1000	ponctuelle	'customisez-moi'	x	x	5.000,00 €
Les petits rien	1050	ponctuelle	Second Han, second Life (10 ^{ème} édition)	x	x	4.000,00 €
Designers Weekend	1050	ponctuelle	Design septembre	x	x	10.000,00 €
Farushi asbl	1000	ponctuelle	Festival 'Ethno-tendance'	x	x	3.000,00 €
Marine Peyraud	1000	ponctuelle		x	x	1.985,00 €
Bernard Depoortere	1300	ponctuelle	Acquisition de matériel	x	x	1.425,00€
Florence Vandenberghe	1050		Projet Knut – organisation d'une plateforme sur le design et l'éphémère'	x	x	5.000,00 €
Nationa(a)l asbl	1050	ponctuelle	Projet 'pop up store'	x	x	10.000,00 €
Chocolate & milk asbl	1000	ponctuelle	Projet 'little fashion week'	x	x	12.000,00 €
Imal	1000	ponctuelle	Sart bleu lumière	x	x	9.000,00 €
Zoom productions	1000	ponctuelle	Documentaire consacré à Isabelle de Borchgrave	x	x	5.000,00 €

ANNEXE N°8– COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE DU SERVICE DES ARTS PLASTIQUES

Directeur général adjoint

Monsieur Jean-Philippe Van Aelbrouck

☎ 02/413 20 96

Secrétariat du Service et aide logistique pour l'organisation des réunions des instances.

Madame Sabrina GRACI

Assistante

☎ 02/413 26 69

✉ sabrina.graci@cfwb.be

Commission consultative des Arts plastiques et Comité Design & Mode

Madame Daphné BOURGOING

Attachée

✉ daphne.bourgoing@cfwb.be

Affaires Administratives et Comptabilité

Madame Céline Van Ooteghem

Comptable

✉ celine.vanooteghem@cfwb.be

Madame Laetitia Macias

Assistante

☎ 02/413 39 16

✉ laetitia.macias@cfwb.be

Revue l'art même

Madame Christine JAMART

Rédactrice en chef de la Revue *l'art même*

☎ 02/413 26 85

✉ christine.jamart@cfwb.be

Madame Pascale VISCARDY

Secrétaire de rédaction de la Revue *l'art même*

☎ 02/413 26 81

✉ pascale.viscardy@cfwb.be

Personnel détaché

Madame Giorgia MORERO (détachée à l'**Agence WBDM**)

Attachée

☎ 02/421 87 08

✉ giorgia.morero@wbdm.be

ANNEXE N°9 - LE CHEMINEMENT D'UN DOSSIER

I. Enregistrement du dossier

Soit au Secrétariat du Service des Arts plastiques, soit au Cabinet de la Ministre de la Culture. ***Dans ce cas, la date de l'enregistrement sera celle de la réception du dossier au secrétariat du Service des Arts plastiques.***

Un accusé de réception est systématiquement envoyé. Si, le cas échéant, le dossier n'est pas complet, le courrier reprendra les compléments qu'il conviendra de faire parvenir au Secrétariat de la Commission.

II. Inscription à l'ordre du jour de la CCAP

Seuls les dossiers complets sont inscrits à l'ordre du jour.

III. Examen par la CCAP

Remise d'avis ou report.

IV. Communication des avis de la Commission à la Ministre

Au lendemain de chaque séance, la Secrétaire rédige une note à l'attention de la Ministre de la Culture.

Le document constitue un récapitulatif des avis positifs et négatifs formulés par la Commission.

Il est visé par la filière hiérarchique préalablement à son expédition.

Filière hiérarchique administrative:

1. Direction du Service général du patrimoine culturel et des Arts plastiques
2. Direction générale de la Culture
3. Administration générale de la Culture
4. Le cas échéant: Secrétariat général
5. Réception au Cabinet de la Ministre

V. Établissement du procès-verbal de réunion et approbation du procès-verbal par la CCAP lors de la réunion suivante

VI. Transmission du procès-verbal à la Ministre de la Culture via la filière hiérarchique susmentionnée

VII. Notification à l'Administration par la Ministre de la Culture de l'approbation du procès-verbal

1. Autorisation de communication de l'avis collégial rendu par la Commission

En l'absence de cette autorisation, l'Administration est tenue de respecter un devoir de réserve strict.

Il en va de même pour la Commission dont les débats sont, par ailleurs, secrets (conformément à l'article 8 de l'arrêté du 23 juin 2006).

2. Notification des avis négatifs

VIII. Arrêté de subvention

1. Rédaction de l'arrêté par la cellule administrative du Service des Arts Plastiques suite à la notification de la décision de Madame la Ministre de la Culture.
2. Visa de la filière hiérarchique susmentionnée.
3. L'arrêté est ensuite soumis au visa du Service Juridique.
4. Lorsque le montant de la subvention atteint la somme de 3.101 euros (et plus), le visa de l'Inspection des Finances est également nécessaire.
5. S'il s'agit d'une subvention dont le montant est égal ou inférieur à 7.500 euros et s'il y a délégation de signature pour ce type d'arrêté, alors l'arrêté est signé par l'Administrateur général de la Culture.
6. Dans les autres cas, l'arrêté est envoyé au Cabinet de Madame la Ministre de la Culture, soit pour signature, s'il s'agit d'un type d'arrêté pour lequel il n'est pas prévu de délégation de signature par l'Administrateur général de la Culture, soit pour demander l'accord du Ministre du Budget, requis pour les arrêtés dont le montant est supérieur à 7.500 euros.
7. Lorsque les arrêtés reviennent signés par Madame la Ministre de la Culture et munis, le cas échéant, de l'accord du Ministre du Budget, il peut être procédé à l'engagement de l'arrêté. Les autres arrêtés revenant munis de l'accord du Ministre du Budget seront soumis à la signature de l'Administrateur général de la Culture puis mis à l'engagement.
8. Une fois engagés, les arrêtés seront mis en liquidation (celle-ci, une fois ordonnée, nécessite généralement six semaines pour être effective).
9. Envoi d'un courrier à l'opérateur afin de l'avertir des pièces justificatives qu'il devra remettre à l'Administration afin de permettre à celle-ci de procéder à la liquidation du solde de la subvention (85% du montant étant versé immédiatement).
10. Réception et contrôle des justificatifs de subvention.
11. Mise en liquidation de la seconde tranche de la subvention.

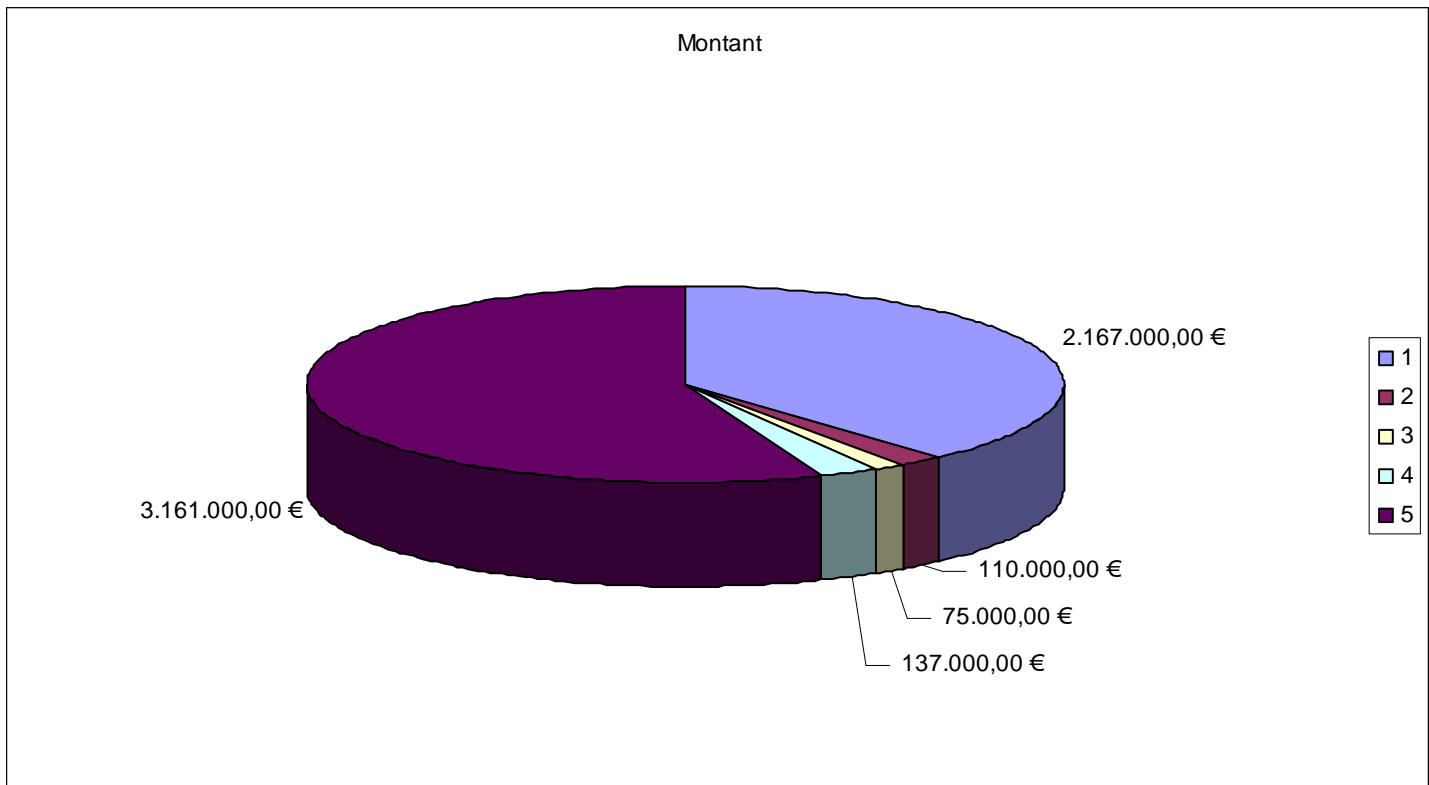
ANNEXE N°10 : SUBVENTION AFFECTEE A L'ORGANISATION DE LA COLLECTION RTBF

DO 24 - AB 41.01.21				
Subvention à la RTBF pour la 'Collection RTBF'				
Bénéficiaire	Code postal	Type de subvention	Titre	Montant
MAC'S		Soutien ponctuel	Soutien pour l'organisation de l'édition 2012 de la Collection RTBF	110.000€

NB : au total, chaque édition de la Collection RTBF est soutenue à hauteur de 220.000 euros, soit 110.000 chaque année.

**ANNEXE 11 – GRAPHIQUES REPRENANT LES BUDGETS DEVOLUS AUX SECTEURS DES ARTS PLASTIQUES, DE LA
MODE ET DU DESIGN**

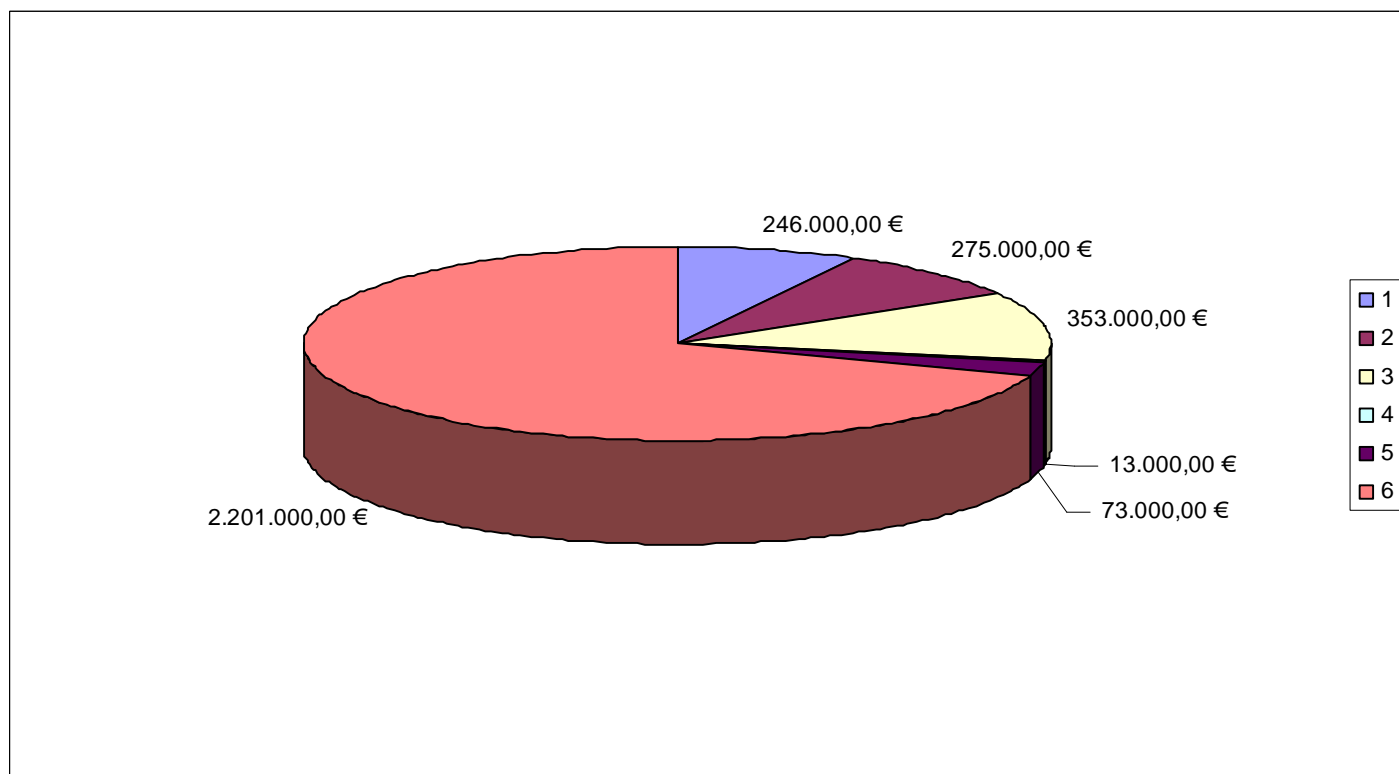
1. Graphique reprenant les budgets globaux du secteur des Arts plastiques



Légende

- 1 : Ensemble des soutiens (fonctionnement, PTP, acquisitions d'œuvres) délivrés au MAC'S
- 2 : Soutien pour l'organisation de la collection RTBF
- 3 : Budget dévolu à l'acquisition d'œuvres pour la collection de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 4 : Budget de fonctionnement du Service des Arts plastiques (réalisation des numéros de « l'art même », des émissions du « Monde Invisible », du bilan public,...)
- 5 : Montant total des subventions délivrées au secteur des Arts plastiques (voir détails au second graphique)

2. Graphique détaillant les différentes catégories de subventions et les budgets qui y sont affectés



Légende

- 1 : AB.33.31.21 (aides structurelles et ponctuelles au secteur de l'édition)
- 2 : AB. 33.30.21 (soutien à la programmation annuelle et à l'organisation de manifestations)
- 3 : AB. 33.32.21 (aides structurelles et ponctuelles aux secteurs de la mode et du design)
- 4 : AB. 33.06.23 (soutiens structurels et ponctuels à l'organisation de prix)
- 5 : AB. 33.33.23 (aide à la création d'artistes)
- 6 : AB.33.41.21 (soutiens structurels aux institutions relevant des Arts plastiques)